

Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com

CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	-	Page 1 sur 14
Nom du produit	DPX-T6376 / Suprex Clay Milled Blend	
		Révision : Décembre 2020
Fiche de données de sécurité conforme à la réglementation de l'UE 1907/2006 tel qu'amendée		Se substitue à la fiche de 05.12.2013

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ **DPX-T6376 / Suprex Clay Milled Blend**

Révision : les sections contenant une révision ou de nouvelles informations sont marquées d'un .

* SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

DPX-T6376 / Suprex Clay Milled Blend

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Peut être utilisé uniquement pour la production d'herbicides. FMC Agricultural Solutions A/S 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de Thyborønvei 78 sécurité DK-7673 Harboøre Danemark SDS.Ronland@fmc.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

1.1. Identificateur de produit

<u>Urgences médicales</u>

Belgique +32 70 245 245 +1 800 / 331 3148 Canada France +33 (0) 1 45 42 59 59 +352 8002 5500 Luxembourg Suisse

+1 651 / 632 6793 (PCV) Tous les autres pays

Pour les urgences liées à des incendies, fuites, déversements ou

autres accidents +1 703 / 527 3887 (CHEMTREC - PCV)

♣ SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1.	Classification de la substance ou du mélange	Dangers pour le milieu aquatique, aigus : catégorie 1 (H400) chroniques : catégorie 1 (H410)
	Classification OMS	Classe U (il est peu probable de présenter un danger aigu si utilisation normale)
	Dangers pour la santé	Le produit ne devrait pas entraîner des effets néfastes graves pour la santé, mais des effets néfastes sur la santé ne peuvent être exclus en cas d'exposition importante.
	Dangers pour l'environnement	Le produit devrait être toxique pour la plupart des plantes.



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	-	Page 2 sur 14
Nom du produit	DPX-T6376 / Suprex Clay Milled Blend	
		Décembre 2020

2.2. Éléments d'étiquetage

Selon le règlement UE 1272/2008 tel qu'amendé

Pictogramme de danger (GHS09)



Mention d'avertissement Attention

Mention de danger

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

Mention de danger supplémentaire

santé humaine et l'environnement.

Conseils de prudence

P273 Eviter les rejets dans l'environnement.

P391 Recueillir le produit répandu.

P501 Éliminer le contenu et le récipient comme un déchet dangereux.

2.3. Autres dangers Aucun des ingrédients de ce produit ne répond aux critères qui

définissent les produits PBT ou vPvB.

♣ SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

danger.

Substance active

Metsulfuron-méthyle Contenu : 80 % en masse

Nom CAS Benzoic acid, 2-[[[(4-methoxy-6-methyl-1,3,5-triazin-2-yl)amino]-

carbonyl]amino]sulfonyl]-, methyl ester

Nom IUPAC Méthyle 2-(4-méthoxy-6-méthyle-1,3,5-triazin-2-ylcarbamoyl-

sulfamoyl)benzoate

Nom ISO/Nom UE Metsulfuron-méthyle

 N° CE (N° EINECS) Aucun

Classification du composant Dangers pour le milieu aquatique, aigus : catégorie 1 (H400)

chroniques : catégorie 1 (H410)

facteur M 1000



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	-	Page 3 sur 14
Nom du produit	DPX-T6376 / Suprex Clay Milled Blend	
		Décembre 2020

Ingrédient à déclaration obligatoire	Contenu (% en masse)	N° CAS	N° CE (N° EINECS)	Classification
Kaolin	20	1332-58-7	310-194-1	Aucun Des limites d'exposition personnelle existent.

♣ SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

4.1.	Description des premiers secours Inhalation	En cas de gêne, retirer immédiatement de l'exposition. Cas légers : maintenir la victime sous surveillance. Consulter immédiatement un médecin si des symptômes apparaissent. Cas graves : consulter immédiatement un médecin ou appeler une ambulance.
	Contact avec la peau	Retirer immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Rincer la peau à l'eau. Laver à l'eau et au savon. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
	Contact avec les yeux	Rincer immédiatement et abondamment les yeux à l'eau ou à l'aide d'une solution de lavage oculaire, en ouvrant occasionnellement les paupières, jusqu'à ce que toute trace de produit chimique ait disparu. S'il y a lieu, retirer les lentilles de contact après quelques minutes, puis rincer à nouveau. Consulter un médecin si l'irritation se développe.
	Ingestion	Induire le vomissement n'est pas recommandé. Laisser la personne exposée se rincer la bouche et boire de l'eau ou du lait. En cas de vomissement, laisser-le se rincer la bouche et s'hydrater de nouveau. Consulter un médecin immédiatement.
4.2.	Principaux symptômes et effets, aigus et différés	À notre connaissance, aucun effet indésirable chez l'homme n'a été signalé. Le produit ne devrait pas entraîner des effets néfastes graves pour la santé, mais des effets néfastes sur la santé ne peuvent être exclus en cas d'exposition importante. En général, les herbicides sulfonylurés provoquent la léthargie, la confusion, des étourdissements, des convulsions et un coma lors de l'ingestion.
4.3.	Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Consulter immédiatement un médecin en cas d'ingestion. Il peut se révéler utile de communiquer cette fiche technique de
	particuliers necessaires	sécurité au médecin.
	Notes au médecin	Aucun antidote spécifique contre cette substance n'est connu. Un lavage gastrique et/ou l'administration de charbon actif peut être envisagé. Après la décontamination, le traitement de l'exposition doit être orienté vers le contrôle des symptômes et de l'état clinique.

♣ SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. **Moyens d'extinction** Produit chimique sec ou dioxyde de carbone pour feux de faible



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	-	Page 4 sur 14
Nom du produit	DPX-T6376 / Suprex Clay Milled Blend	
		Décembre 2020

importance, eau pulvérisée ou mousse pour feux importants. Éviter les tuyaux projetant de l'eau à forte puissance.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les produits de dégradation essentiels sont des composés volatils, malodorants, toxiques, irritants et inflammables tels que les oxydes d'azote, le dioxyde de soufre, le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les conteneurs exposés au feu. Approcher le feu contre le vent pour éviter tout contact avec des vapeurs dangereuses et des produits de décomposition toxiques. Lutter contre le feu depuis un emplacement protégé ou à distance maximale. Endiguer la zone pour prévenir tout écoulement d'eau. Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome ainsi qu'une tenue de protection.

♣ SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Il est recommandé de disposer d'un plan préétabli pour la gestion des déversements. Des réservoirs vides et hermétiques doivent être mis à disposition pour recueillir les éventuels déversements.

En cas de déversement important (impliquant au moins 10 tonnes du produit) :

- 1. utiliser un équipement de protection individuel ; voir section 8
- 2. composer le numéro de téléphone d'urgence ; voir la section 1
- 3. alerter les autorités.

Observer toutes les précautions de sécurité lors du nettoyage d'un déversement. Utiliser un équipement de protection individuel. Selon l'ampleur du déversement, il conviendra éventuellement de porter un appareil respiratoire, un masque filtrant ou une protection oculaire, des vêtements résistants aux produits chimiques, des gants et des bottes.

Arrêter la source du déversement immédiatement, s'il est possible de le faire en toute sécurité. Réduire et éviter la formation de vapeur et de brouillard autant que possible.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Contenir le déversement pour prévenir toute contamination supplémentaire de la surface, du sol ou de l'eau. Les eaux de lavage ne doivent pas pénétrer dans les canalisations des eaux de surface. Tout déversement non contrôlé dans un cours d'eau doit être signalé à l'autorité réglementaire compétente.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Il est recommandé d'envisager des moyens d'empêcher les effets néfastes des déversements, par exemple en formant une digue ou en comblant les surfaces. Voir SGH (Annexe 4, Section 6).

Si nécessaire, les canalisations des eaux de surface doivent être couvertes. Les déversements peu importants sur le sol ou une autre



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	-	Page 5 sur 14
Nom du produit	DPX-T6376 / Suprex Clay Milled Blend	
		Décembre 2020

surface imperméable doivent être balayés ou préférablement aspirés en utilisant un équipement avec un filtre final à haute efficacité. Transférer dans des conteneurs appropriés. Laver la zone en utilisant un détergent industriel puissant et beaucoup d'eau. Absorber les eaux de nettoyage avec une matière absorbante inerte comme un liant universel, de la terre à foulon, de la bentonite ou d'autres argiles absorbantes, et stocker dans des récipients appropriés. Les conteneurs utilisés doivent être correctement fermés et étiquetés.

Les déversements importants absorbés par le sol doivent en être extirpés et transférés dans des conteneurs appropriés.

Les déversements dans l'eau doivent être contenus autant que possible en isolant l'eau contaminée. L'eau contaminée doit être recueillie et retirée pour traitement ou élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir sous-section 8.2 concernant la protection individuelle. Voir section 13 concernant l'élimination.

♣ SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dans un environnement industriel, il est recommandé d'éviter tout contact corporel avec ce produit, si possible en utilisant des systèmes fermés avec commande à distance. La substance doit être manipulée par des moyens mécaniques autant que possible. Un dispositif d'aération approprié ou une ventilation d'évacuation locale doit être installé(e). Les gaz d'échappement doivent être filtrés ou traités. En ce qui concerne la protection individuelle dans ce type de situation, voir section 8.

Pour d'informations concernant son utilisation en tant que pesticide, consulter au préalable les mises en garde et les mesures de protection individuelle sur l'étiquette agréée de l'emballage ou prendre connaissance des autres directives ou politiques officielles en vigueur. Si ces dernières n'y sont pas mentionnées, voir section 8.

Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer les poussières ou le brouillard de pulvérisation.

Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Les laver soigneusement après la manipulation. Avant de retirer les gants, les laver avec de l'eau et du savon. Une fois le travail terminé, retirer tous les vêtements et chaussures de travail. Se doucher à l'eau et au savon. Porter uniquement des vêtements propres en quittant le lieu de travail. Laver les vêtements et l'équipement de protection avec de l'eau et du savon après chaque utilisation.

Ne pas déverser dans l'environnement. Ne pas contaminer l'eau lors de l'élimination des eaux de lavage de l'équipement. Recueillir tous les déchets et résidus issus du nettoyage de l'équipement, etc., et les



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com

CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	-	Page 6 sur 14
Nom du produit	DPX-T6376 / Suprex Clay Milled Blend	Décembre 2020

éliminer suivant la procédure en vigueur pour les déchets dangereux. Voir section 13 concernant l'élimination.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Le produit est stable dans des conditions normales de stockage en entrepôt.

Conserver ce produit dans des conteneurs étiquetés et fermés. L'espace de stockage doit être constitué de matériaux non combustibles, être fermé, sec, aéré, comporter un sol imperméable et ne pas être accessible aux personnes non autorisées ni aux enfants. La salle doit uniquement être utilisée pour le stockage de produits chimiques. Il ne faut pas y introduire d boissons, d'aliments, de fourrages ni de graines. Une station de lavage des mains doit être mise à disposition.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ce produit est un ingrédient actif destiné à la production de pesticides enregistrés et utilisables uniquement dans le cadre d'applications pour lesquelles ils ont été enregistrés et selon une étiquette approuvée par les autorités réglementaires.

♣ SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Metsulfuron-méthyle

Valeurs limites d'exposition À notre connaissance, les limites d'exposition personnelle n'ont pas

été établies pour la substance active dans ce produit. Une exposition limite de $10~\text{mg/m}^3$ (8-hr TWA) est recommandée pour d'autres

sulfonylurés.

Kaolin ACGIH (USA) TLV 2015 2 mg/m³, fraction respirable fraction de l'aérosol

OSHA (USA) PEL 2015 15 mg/m³, poussière totale 5 mg/m³, fraction respirable

UE, 2000/39/EC 2017 Non établi tel qu'amendée

Allemagne, MAK 2014 Non établi HSE (UK) WEL 2011 2 mg/m³, poussière respirable

Toutefois, d'autres valeurs limites d'exposition personnelle définies par les réglementations locales peuvent exister, auquel cas elles

doivent être respectées.

DNEL, cutanée Non établi

L'EFSA a établi un AOEL de 0,7 mg/kg de poids corporel/jour

PNEC, environnement aquatique 16 ng/l

8.2. Contrôles de l'exposition Lorsque ce produit est utilisé dans un système fermé, le port d'un

équipement de protection individuel n'est pas requis. L'équipement décrit ci-après est destiné à d'autres situations, lorsque le recours à un système fermé n'est pas possible ou lorsqu'il est nécessaire d'ouvrir



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	-	Page 7 sur 14
Nom du produit	DPX-T6376 / Suprex Clay Milled Blend	
		Décembre 2020

l'appareil. Envisager le besoin de sécuriser l'équipement ou le circuit de tuyauterie avant d'ouvrir.

En cas d'exposition accidentelle élevée, une protection personnelle maximale peut être nécessaire, comme un masque respiratoire, un masque facial, des combinaisons résistant aux produits chimiques.



Protection respiratoire

Le produit ne présente pas automatiquement de risque d'exposition lors d'une manipulation normale, mais en cas de décharge accidentelle du produit produisant une forte vapeur ou du brouillard, les travailleurs doivent porter un équipement de protection respiratoire approuvé muni d'un filtre de type universel y compris un filtre à particules.



Gants de protection

Porter des gants résistants aux produits chimiques, par exemple en tissu stratifié, en caoutchouc butyle ou en caoutchouc nitrile. Le temps de décomposition de ces matériaux pour ce produit sont inconnus, mais on s'attend à ce qu'ils fournissent une protection adéquate.



Protection oculaire ..

Porter des lunettes de sécurité. Il est recommandé de mettre une douche oculaire à disposition sur les lieux de travail présentant un risque de contact avec les yeux.



Autres protections ...

Porter des vêtements résistant aux produits chimiques afin d'éviter tout contact avec la peau selon l'ampleur de l'exposition. Dans la plupart des situations de travail normales où l'exposition à cette substance ne peut pas être évitée pendant une durée limitée, le port d'un pantalon imperméable et d'un tablier fabriqué à base de tissu résistant aux produits chimiques ou d'une combinaison en polyéthylène (PE) est suffisant. Les combinaisons en PE doivent être éliminées après utilisation en cas de contamination. En cas d'exposition considérable ou prolongée, des combinaisons en tissu stratifié imperméable peuvent être nécessaires.

: 162°C

♣ SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Point de fusion/point de congélation Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

d'ébullition et intervalle d'ébullition Inflammabilité

Limites inférieure et supérieure

Non déterminées Non déterminé Non déterminée

Non déterminé

Metsulfuron-méthyle : a partir d'environ 162°C

Non très inflammable ; peut être inflammable



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com

CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	-	Page 8 sur 14
Nom du produit	DPX-T6376 / Suprex Clay Milled Blend	
		Décembre 2020

Solubilité Solubilité du **metsulfuron-méthyle** à 25°C dans

n-hexane 0,584 mg/l acétonitrile 25,9 g/l

eau 0,55 g/l à pH 5

2,79 g/l à pH 7 213 g/l à pH 9

Coefficient de partage n-octanol/eau

(valeur log) Metsulfuron-méthyle : $\log K_{ow} = -1.7$ à pH 7 et 25°C

3,3 x 10-10 Pa à 25°C

Densité et/ou densité relative Non déterminée Densité de vapeur relative Non déterminée

Caractéristiques des particules Poudre

♣ SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

particulière.

10.2. **Stabilité chimique** Le produit est stable pendant la manipulation et le stockage normal à

température ambiante.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses Aucune connue.

10.4. **Conditions à éviter** Le chauffage du produit peut générer des vapeurs nocives et irritantes.

10.5. **Matières incompatibles** Acides et alcalis forts.

10.6. **Produits de décomposition**

♣ SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règelement (CE) n° 1272/2008

* = Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

<u>Produit</u>

Toxicité aiguë Ce produit n'est pas nocif par ingestion, par inhalation ou contact avec

la peau. * Toutefois, il doit toujours être traité avec le soin habituel accordé aux produits chimiques. La toxicité aiguë est estimée comme

suit:

Voie(s) de pénétration - ingestion DL₅₀, voie orale, rat : > 2 000 mg/kg

- peau DL₅₀, voie cutanée, rat : > 2 000 mg/kg



FMC Agricultural Solutions A/S Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	-	Page 9 sur 14
Nom du produit	DPX-T6376 / Suprex Clay Milled Blend	
		Décembre 2020

- inhalation	CL ₅₀ , inhalation, rat : > 5 mg/l/4 h
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Ne devrait pas être irritant pour la peau. *
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Ne devrait pas être irritant pour les yeux. *
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Ne devrait pas être sensibilisant pour la peau. *
Mutagénicité sur les cellules germinales	Le produit ne contient aucun ingrédient connu pour être mutagène. *
Carcérogénicité	Le produit ne contient aucun d'ingrédient connu pour être cancérigène. *
Toxicité pour la reproduction	Le produit ne contient aucun ingrédient connu pour avoir des effets néfastes sur la reproduction. *
STOT – exposition unique	À notre connaissance, aucun effet spécifique autre que déjà mentionné n'a été observé après une exposition unique. *
STOT – exposition répétée	Les éléments suivants ont été mesurés pour la substance active metsulfuron-méthyle : Organe cible : aucun organe cible spécifique DSEO : 84 mg/kg pc/jour au cours d'une étude de 90 jours sur le rat. À des niveaux d'exposition plus élevés, une diminution de la protéine sérique totale a été observée chez les femmes et du nombre total de leucocytes chez les hommes (méthode FIFRA 82.1). *
Danger par aspiration	Le produit ne contient aucun ingrédient connu pour présenter un risque de pneumonie par aspiration. *
<u>Metsulfuron-méthyle</u> Toxicocinétique, métabolisme et distribution	Après absorption par voie orale, le metsulfuron-méthyle est rapidement absorbé et éliminé. Il est largement diffusé dans l'organisme. Il est peu métabolisé. L'accumulation n'est pas trouvée.
Toxicité aiguë	Cette substance n'est pas nocive en cas d'inhalation, de contact avec la peau ou d'ingestion. * La toxicité aiguë est mesurée comme suit :
Voie(s) de pénétration - ingestion	$DL_{50},$ voie orale, rat : $>5000~\text{mg/kg}$ (méthode 40 CFR 163-81-1)
- peau	$DL_{50},$ voie cutanée, lapin : > 2 000 mg/kg (méthode 40 CFR 163-81-2)
- inhalation	CL_{50} , inhalation, rat : > 5,0 mg/l/4 h (méthode EEC B2)
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non irritant pour la peau (méthode FIFRA 81.5). *
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Peut être légèrement irritant pour les yeux (méthode FIFRA 81.4). *



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	_	Page 10 sur 14
Nom du produit	DPX-T6376 / Suprex Clay Milled Blend	F. 1 2000
		Décembre 2020

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Cette substance ne s'est pas avérée sensibilisante pour le cobaye (méthode OCDE 406). *

11.2. **Informations sur les autres dangers** Aucune autre information pertinente n'est disponible.

♣ SE	♣ SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES			
12.1.	Toxicité		plantes aquatiques, Il est cons	toxique pour les algues vertes et les sidéré comme non nocif pour les ectes, les mammifères, les micro- et es invertébrés aquatiques.
	L'écotoxicité du	u metsulfuron-méthyle s	se mesure comme suit :	
	- Poissons	Guppy (Poecilia reticulata)		96-h CL ₅₀ : > 100 mg/l
		Truite arc-en-ciel (Onc	corhynchus mykiss)	21-jours CSEO: 68 mg/l
	- Invertébrés	Daphnies (Daphnia mo	agna)	48-h CE ₅₀ : > 120 mg/l 21-jours CSEO : 0,50 mg/l
	- Algues	Algues vertes (Selenas	trum capricornutum)	72-h CI ₅₀ : 0,045 mg/l
		Cyanobactéries (Anaba	aena flos-aquae)	$72\text{-h CE}_{r,50}:0,1134 \text{ mg/l}$
	- Plantes	Myriophylle à pointes	(Myriophyllum spicatum)	$CE_{r,50}:0,23~\mu g/l$
		Lentille d'eau (Lemna	minor)	$CE_{r,50}:0,57~\mu g/l$
		Lentille d'eau mineure	(Lemna minor)	14-jour CSEO : 0,16 μg/l
	- Vers de terre	Eisenia foetida foetida		56-jours CSEO: 6,0 mg/kg
	- Oiseaux	Canard colvert (Anas p	olatyrhynchos))	$DL_{50}: > 2\ 510\ mg/kg$
	- Insectes	Abeilles (Apis mellifer	a)	DL50 par voie orale : > 91,72 μ g/abeille DL50, contact : > 100 μ g/abeille
12.2.	. Persistance et dégradabilité		Le metsulfuron-méthyle ne remplit pas les critères pour être facilement biodégradable. Il est modérément persistant dans l'environnement. La demi-vie de dégradation primaire varie selon les circonstances entre quelques semaines et quelques mois dans le sol et l'eau aérobique. La dégradation se produit à la fois par hydrolyse chimique et par dégradation microbiologique.	
12.3.	3. Potentiel de bioaccumulation Voir section 9 concernant les coefficients de partage octanol-e En raison de sa haute solubilité dans l'eau, le metsulfuron-métl se bioaccumule pas. Le facteur de bioconcentration est < 1.		Voir section 9 concernant les coefficients de partage octanol-eau.	
12.4.			Dans des conditions normales, le metsulfuron-méthyle est mobile dans le sol. Il peut s'infiltrer dans les eaux souterraines.	

produits PBT ou vPvB.

Aucun des ingrédients ne répond aux critères qui définissent les

12.5. Résultats des évaluations PBT et

vPvB



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	-	Page 11 sur 14
Nom du produit	DPX-T6376 / Suprex Clay Milled Blend	Décembre 2020

perturbation endocrinienne.

12.6. **Propriétés perturbant le système** Aucun des ingrédients n'est connu pour avoir des propriétés de

♣ SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

endocrinien

Les quantités de substances restantes et les emballages vides, mais sales, doivent être considérés comme des déchets dangereux.

L'élimination des déchets et des emballages doit toujours s'effectuer conformément à l'ensemble des réglementations locales en vigueur.

Élimination du produit

Conformément à la Directive cadre sur les déchets (2008/98/CE), les possibilités de réutilisation ou de retraitement doivent être envisagées en premier lieu. Si cela n'est pas possible, la substance peut être éliminée par acheminement vers une usine agréée de destruction de produits chimiques ou par incinération contrôlée avec épuration des fumées.

Ne pas contaminer l'eau, les denrées alimentaires, les aliments pour animaux ou le grain lors du stockage ou de l'élimination. Ne pas déverser dans les réseaux d'égouts.

Élimination des emballages

Il est recommandé d'envisager les méthodes d'élimination possibles dans l'ordre suivant :

- 1. La réutilisation ou le recyclage doivent être envisagés en premier lieu. La réutilisation est interdite sauf par le titulaire de l'homologation. S'ils sont proposés pour le recyclage, les conteneurs doivent être vidés et faire l'objet d'un triple rinçage (ou équivalent). Ne pas déverser l'eau de rinçage dans les réseaux d'égouts.
- 2. Une incinération contrôlée avec épuration des fumées est possible pour les matériaux d'emballage combustibles.
- 3. La livraison des emballages à un service agréé pour l'élimination des déchets dangereux.
- 4. L'élimination dans une décharge ou l'incinération à ciel ouvert ne doivent constituer que des solutions de dernier recours. En cas d'élimination dans une décharge, les conteneurs doivent être entièrement vidés, rincés et perforés afin de les rendre inutilisables. En cas d'incinération, se tenir à l'écart de la fumée.

♣ SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Classification ADR/RID/IMDG/IATA/ICAO



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com

CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	_	Page 12 sur 14
Nom du produit	DPX-T6376 / Suprex Clay Milled Blend	
		Décembre 2020

14.2. Nom d'expédition des Nations Unies Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a. (metsulfuron-méthyle) Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (metsulfuronmethyl) 14.3. Classe(s) de danger pour le transport 14.4. Groupe d'emballage Ш 14.5. Dangers pour l'environnement .. Polluant marin Marine pollutant 14.6. Précautions particulières à prendre Éviter tout contact inutile avec le produit. Une mauvaise utilisation par l'utilisateur peut endommager la santé. Ne pas déverser dans l'environnement. 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI Le produit ne doit pas être transporté en vrac par bateau.

♣ SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Catégorie Seveso (Directive 2012/18/UE) : dangereux pour l'environnement

Tous les ingrédients sont couverts par les directives européennes relatives aux produits chimiques.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est requise pour ce produit.

♣ SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Modifications appropriées de la fiche de données de sécurité

De nombreuses modifications ont été apportées pour adapter le format de la fiche de données de sécurité, mais elles n'impliquent pas de nouvelles informations sur les propriétés dangereuses.

Liste des abréviations

ACGIH American Conference of Governmental Industrial

Hygienists

AOEL Acceptable Operator Exposure Level

(niveau d'exposition acceptable de l'opérateur)

Chemical Abstracts Service CAS

(numéro de registre de la substance)

CE Communauté Européenne Concentration d'effet 50 % CE_{50}

 $CE_{r,50}$ Concentration d'effet 50 % basée sur la croissance

CFR Code of Federal Regulations Concentration d'inhibition 50 % CI_{50} CL_{50} Concentration létale 50 % **CSEO** Concentration Sans Effet Observé



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	-	Page 13 sur 14
Nom du produit	DPX-T6376 / Suprex Clay Milled Blend	
		Décembre 2020

DL_{50}	Dose létale 50 %
DNEL	Derived No Effect Level (dose dérivée sans effet)
DSEO	Dose Sans Effet Observable
EFSA	European Food Safety Authority
	(Autorité Européenne de Sécurité Alimentaire)
EINECS	European INventory of Existing Commercial Chemical
	Substances (Inventaire européen des substances chimiques
	existantes)
EPA OTS	Office of Technology Solutions, Environmental Protection
	Agency, US
FIFRA	Federal Insecticide, Fungicide and Rodenticide Act
GHS	Globally Harmonized classification and labelling System of
	chemicals (Système général harmonisé de classification et
	d'étiquetage des produits chimiques), septième édition
	révisée en 2017
HSE	Health and Safety Executive, UK
	(Cadre de santé et de sécurité)
ISO	International Organisation for Standardization
	(organisation internationale pour la standardisation)
IUPAC	International Union of Pure and Applied Chemistry
	(Union internationale de la chimie pure et appliquée)
MAK	Maximale Arbeitsplatz-Konzentration
n.o.s.	Not otherwise specified
n.s.a.	Non spécifié par ailleurs
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement
	Économiques
OMI	Organisation Maritime Internationale
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
OSHA	Occupational Safety and Health Administration
PBT	Persistent, Bioaccumulative, Toxic
	(rémanent, bioaccumulatif, toxique)
PCV	Paiement Contre Vérification
PEL	Personal Exposure Limit (valeur limite d'exposition)
PNEC	Predicted No Effect Concentration
	(concentration prédite sans effet)
Règ.	Règlement
SGH	Système général harmonisé de classification et d'étiquetage
	des produits chimiques
STOT	Specific Target Organ Toxicity
	(toxicité spécifique d'organe cible)
TLV	Threshold Limit Value (valeur limite du seuil)
vPvB	very Persistent, very Bioaccumulative
	(très rémanent, très bioaccumulatif)
WEL	Workplace Exposure Limit
	(limite d'exposition professionnelle)
T 1 /	as sont dianonibles dons le littérature officialle et sont
Loc donná	as sont disponibles dons la littàratura otticialle et cont

Références Les données sont disponibles dans la littérature officielle et sont accessibles depuis plusieurs emplacements.

Méthode utilisée pour la classification Règles de calcule



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	-	Page 14 sur 14
Nom du produit	DPX-T6376 / Suprex Clay Milled Blend	
		Décembre 2020

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont jugées fiables et précises mais l'utilisation du produit peut varier et des situations non prévues par FMC Corporation peuvent exister. L'utilisateur de ce produit doit vérifier la validité de ces informations dans les circonstances spécifiques dans lesquelles il compte l'utiliser.

mesures de sécurité requises.

Préparé par : FMC Agricultural Solutions A/S / GHB